

Témoignage de l'Association canadienne de la construction

Objet : Les répercussions de la COVID-19 sur le secteur de la construction

Présenté au : Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions
budgétaires de la Chambre des communes
Le vendredi 5 juin 2020, de 12 h à 13 h (HNE)

Présenté par : Mary Van Buren, MBA, CAE
Présidente de l'Association canadienne de la construction

Je vous remercie, Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les Députés.

Je m'appelle Mary Van Buren, et je suis présidente de l'Association canadienne de la construction (ACC). Je suis ici pour représenter nos plus de 20 000 membres au Canada. Il s'agit d'entrepreneurs généraux, d'entrepreneurs spécialisés, d'entrepreneurs de travaux publics, de fournisseurs et d'autres professionnels qui œuvrent dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel (ICI) de l'industrie la construction du Canada.

Au nom de nos membres, je tiens à dire que nous sommes reconnaissants des mesures prises à ce jour par le Parlement pour aider les Canadiens et les entreprises durant la crise de la COVID-19.

Depuis que la pandémie a commencé à sévir au Canada, les membres de l'industrie de la construction se sont mobilisés pour mettre la main à la pâte afin de protéger les travailleurs, leurs familles et les collectivités. La santé et la sécurité des travailleurs ont toujours été et demeurent notre priorité absolue.

En collaboration avec nos membres, SPAC et Santé Canada, nous avons élaboré des protocoles normalisés et nationaux en matière de santé et de sécurité, qui ont été largement diffusés et mis à jour régulièrement. Ces protocoles stricts sont appliqués par nos membres dans l'ensemble du Canada afin de réduire au minimum la propagation du coronavirus pour que les travaux puissent se poursuivre en toute sécurité. Les membres de l'industrie sont très fiers de leur rôle à titre de fournisseurs de services essentiels.

Parallèlement, nos entreprises et nos associations soutiennent localement leur collectivité et les travailleurs de la santé par des dons d'équipement de protection individuelle, des repas chauds gratuits et des fonds pour des cliniques de soins d'urgence et des collectes au profit des banques alimentaires. Nous sommes très fiers du travail qu'elles font dans leur milieu.

Cette culture de solidarité et de générosité envers la collectivité est fondée sur les valeurs des PME familiales qui forment plus de 70 % de l'industrie de la construction.

Ce sont ces entreprises qui éprouvent encore des difficultés malgré les mesures d'urgence utiles mises en œuvre par le gouvernement fédéral.

Même si leurs activités ont été touchées entre autres par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des coûts des matériaux, nos membres ont continué à travailler sur les projets fédéraux tout au long de la pandémie. De plus, les dépenses en santé et sécurité liées à la COVID-19 sur les chantiers n'étaient pas prévues, et entraînent une importante diminution de la productivité en raison des mesures de distanciation physique que les entreprises doivent respecter et des procédures de désinfection qu'elles ont mises en place, tout en composant avec des pénuries de personnel.

Les entreprises de l'industrie souhaitent vivement aider le gouvernement fédéral dans ses efforts pour rebâtir l'économie, mais pour que cela se produise, ces entreprises doivent d'abord et avant tout survivre.

C'est pourquoi, au nom de ses membres, l'ACC demande de toute urgence à Ottawa une aide pour le remboursement des coûts associés aux projets fédéraux actuels. Les entreprises ont besoin de cette aide dès maintenant, et ne peuvent attendre que les projets soient terminés, sinon les sommes dues pourraient prendre des mois, voire des années à leur être versées. Il s'agit d'une question d'équité.

Dans le cadre de ce programme d'urgence de remboursement des coûts attribuables à la COVID-19 propre à l'industrie, l'ACC recommande au gouvernement de prévoir, au départ, un remboursement des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur du contrat. Par la suite, le programme sera ajusté à mesure que l'on aura une meilleure idée de la durée de la pandémie de COVID-19 et de l'ensemble de ses répercussions.

Nous croyons qu'en prolongeant les délais et en accordant des compensations financières raisonnables pour les coûts encourus pour les projets de construction fédéraux, à condition que l'entrepreneur puisse produire des pièces justificatives prouvant l'existence de ces coûts, il serait possible de réduire en partie les pressions financières qui s'exercent sur les entreprises de la construction.

Sur le plan de la relance, nous craignons que les programmes du gouvernement fédéral ne soient pas disponibles ou accessibles lorsque les entreprises ont besoin d'accéder à des capitaux pour reprendre leurs activités afin de travailler sur des projets de relance économique.

Il peut s'écouler plusieurs mois entre le moment où un projet commence et celui où les entrepreneurs et les sous-traitants se font payer pour leur travail. Cela est typique dans l'échéancier d'un projet de construction. Lorsqu'on ajoute à cela le ralentissement commencé en mars et l'augmentation des coûts des projets, les entreprises familiales risquent de se retrouver avec un bilan financier peu reluisant en août et en septembre. Elles pourraient ne plus pouvoir terminer leurs projets comme elles s'y sont engagées et ne plus avoir le capital nécessaire pour entreprendre de nouveaux projets.

Si les prêteurs ne changent pas leurs critères pour l'obtention de crédit, ou s'ils sont ébranlés par les pertes subies dans les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme ou de la vente au détail, des entreprises de la construction habituellement solides financièrement risquent de ne pas pouvoir accéder à des capitaux. Les investissements pour la relance économique doivent également être liés à la disponibilité des capitaux.

L'industrie de la construction emploie 1,5 million de Canadiens et représente 7 % du produit intérieur brut du Canada. Alors que nous amorçons la phase de reprise des activités par suite de la COVID-19, grâce au leadership dont ont fait preuve tous les ordres de gouvernement et à tous les Canadiens qui ont contribué à la lutte contre la pandémie, l'investissement dans les infrastructures est une stratégie qui a fait ses preuves. Cette stratégie apporte des bienfaits à la société, crée des emplois, donne aux apprentis l'occasion de se former et facilite la prestation et le maintien de services publics importants. Des centaines de projets vitaux sont déjà en cours ou ont besoin d'être maintenus. Beaucoup sont essentiels au bien-être de nos concitoyens et permettent de fournir des services essentiels comme l'approvisionnement en eau, l'alimentation en énergie, le transport et les services de santé. Ce sont les PME, c'est-à-dire les fabricants, les fournisseurs et les entrepreneurs, qui financent l'achat des matériaux, la fabrication et la rémunération de la main-d'œuvre pendant qu'on se prépare à réaliser les projets.

Le gouvernement fédéral devra probablement apporter son soutien financier pendant une plus longue période. Lorsqu'il s'agit de stimuler l'économie et que des liquidités y sont injectées, nous croyons que certains principes doivent être suivis.

Premièrement, le gouvernement fédéral doit continuer de collaborer avec les provinces et les municipalités pour éliminer les tracasseries administratives, permettre aux projets d'être financés aussi vite que possible et remettre les gens au travail.

Deuxièmement, il faut trouver le juste équilibre entre les secteurs de l'économie et entre les régions du Canada. Il faut aussi rechercher le juste milieu dans la taille des entreprises, de manière à ne pas financer seulement un ou deux projets de 5 milliards de dollars, mais plutôt toute une gamme de projets permettant aux gens de participer à tous les niveaux, sur une période de 18 mois.

Troisièmement, les règles doivent être claires et appliquées uniformément concernant la COVID-19 et l'accès à l'équipement de protection individuelle, qui ne doit pas se faire au détriment des travailleurs de première ligne.

Quatrièmement, comme je l'ai dit, nous avons besoin de souplesse pour pouvoir gérer les coûts et les retards attribuables à la COVID-19 dans la réalisation des projets fédéraux et des projets répondant aux critères du plan Investir dans le Canada.

Il faudrait mettre en œuvre un programme de remboursement des coûts relatifs aux projets fédéraux actuels et établir un plan judicieux de reprise économique pour l'avenir, ce qui permettrait à l'industrie de la construction de jouer pleinement son rôle et de favoriser une solide reprise économique. Nous pourrions ainsi donner du travail à une partie des travailleurs ayant perdu leur emploi dans les autres secteurs et maintenir les emplois bien rémunérés des millions de Canadiens qui sont déjà dans l'industrie de la construction.

Investir dans les infrastructures, c'est investir dans le Canada et dans nos collectivités. L'industrie de la construction est prête à travailler en partenariat avec le gouvernement.

Nous demeurons résolu à aider notre pays à rebâtir son économie et à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

Merci de m'avoir donné l'occasion de m'adresser au Comité sur ces questions importantes. Au nom de l'Association canadienne de la construction, je serai heureuse de répondre aux questions que vous me poserez ultérieurement.